

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 5 octobre 2018

| <u>Nombre de conseillers</u> | |
|-------------------------------------|----|
| - en exercice | 11 |
| - présents | 11 |
| - votants | 11 |
| - absents | 0 |
| - exclus | 0 |

L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Jean-Paul CHASSAING, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : BREHAULT Thomas, Lucette CARSAAC, CARSAAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, François TAURAND, VARIER Sylvain,

Absents/Excusés : Néant

Secrétaire de séance :

Pauline MOREAU a été désignée comme secrétaire de séance

| |
|---|
| Délibération n° CM.05102018-03 <u>OBJET</u> Election des Adjoints au Maire |
|---|

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Election du 1^{er} adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après ;

Premier tour de scrutin : Nombre de bulletins : Onze (11)

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : un (1)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : dix (10)

Majorité absolue : six (6)

Ont obtenu :

M. Guy LACOUT : Cinq voix (5)

Mme Bénédicte HEISER : Cinq voix (5)

La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

Deuxième tour de scrutin : Nombre de bulletins : Onze (11)

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : un (1)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : dix (10)

Majorité absolue : six (6)

Ont obtenu :

M. Guy LACOUT : Cinq voix (5)

Mme Bénédicte HEISER : Cinq voix (5)

La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, il est procédé à un troisième tour de scrutin.

Suite délibération CM05102018-03

Troisième tour de scrutin : Nombre de bulletins : Onze (11)
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : zéro (0)
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : onze (11)
Majorité relative,
Ont obtenu :
M. Guy LACOUT : Six voix (6)
Mme Bénédicte HEISER : Cinq voix (5)
Monsieur Guy LACOUT ayant obtenu la majorité des voix est proclamé élu 1^{er} Adjoint au Maire

Election du 2ème adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après ;
Premier tour de scrutin : Nombre de bulletins : Onze (11)
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : zéro (0)
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : onze (11)

Majorité absolue : six (6)
Ont obtenu :
Mme Bénédicte HEISER : sept (7)
M. Robert CARSAC : quatre voix (4)
Mme Bénédicte HEISER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2ème adjointe au maire.

Election du 3ème adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après ;
Premier tour de scrutin : Nombre de bulletins : onze (11)
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : zéro (0)
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : onze (11)
Majorité absolue : six (6)
Ont obtenu :
M. Robert CARSAC onze voix (11)
M. Robert CARSAC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} adjoint au maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 8 octobre 2018.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 09/10/2018
et publication ou
notification
du 09/10/2018*

Le Maire,
Jean-Paul CHASSAING.